

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 16 Décembre 2025

Présents : Grégory BESSET, Hamid TOUZANI, Vincent BERTILLOT, Romain COGNARD, Denis BLANC

Excusés : Jean Noel TARTARIN, Anthony TARTARIN, Abdeslam MOUSSATEN, Guillaume STRIPPOLI, Alexis CURT, Baptiste PIQUET,

Visio : Olivier GUICHERD

La CDA rappelle à tous les arbitres que les règlements concernant le port des genouillères, des chaussettes coupées ou des collants n'ont pas changé et qu'il revient à tous de les appliquer rigoureusement afin d'éviter les incompréhensions et les contestations. Les règlements existent pour être appliqués, il n'appartient pas aux arbitres de les discuter ou de les adapter à leurs envies.

La CDA précise également aux arbitres qu'il est possible d'adresser un carton rouge à un arbitre assistant bénévole qui se comporte de manière agressive ou violente, en rédigeant un rapport. Cependant lorsque l'arbitre assistant manque de sérieux dans sa fonction, le rappeler à ses obligations puis éventuellement le relever et le remplacer, nous paraît une décision suffisante de la part de l'arbitre central.

Courriers des arbitres :

Corentin TROMPILLE, annonce de son absence pour les rattrapages du 13 décembre en raison d'une douleur au genou, sans un certificat médical toute absence est considérée comme non justifiée,

Mohamed AYOUB ZHOURI, échange concernant une indisponibilité, la CDA prend en compte les explications de Mohamed,

Nicolas MOOG, courrier d'explication à la suite d'une sanction de la CDA, pris en compte,

Steven MILLET, échange à la suite d'une erreur de désignation, la CDA s'excuse pour cette incompréhension,

Quelvino MASCARENHAS, demande concernant les vestes du district, la CDA rappelle qu'il faut participer aux sessions de formation pour obtenir les équipements,

Laura GAILLARDON, certificat de contre-indication à la pratique du sport du 10 au 17 décembre,

Alexia GARNIER, courrier d'explication à la suite d'une sanction due à une absence de rapport, pris en compte,

Frédéric FLEURY, rapport concernant le match Hautecourt/Rives de l'Ain du dimanche 14 décembre en senior D2 à la suite d'un problème informatique, dossier transmis à la commission compétente,

Matteo BOURGEAY, certificat de contre-indication à la pratique du sport du 11 au 25 décembre,

Fabien MENIGOZ, rapport concernant des incidents et des insultes reçues par des spectateurs lors du match Mille Etangs/Veyle Saone en senior D3 du dimanche 14 décembre, la CDA déplore encore une fois ces agissements pitoyables, tempérés par la bonne attitude des capitaines et des délégués, dossier transmis à la commission compétente,

Alexis BOLLIET, courrier concernant une sanction, la CDA attend le justificatif demandé pour donner suite, Céline MEILHEURAT, courrier concernant l'arbitrage du match Ain Sud/Trévoux en U17 D2 le samedi 13 décembre, en cours d'investigation de la part de la CDA et du district,

Fouzy BENAFITOU, échange concernant des incidents sur le match Ain Sud/Trévoux en U17 D2 le samedi 13 décembre, investigations en cours,

Mathieu ZICCHI, demande concernant la FMI, la CDA rappelle qu'aucune rencontre ne peut débuter sans une feuille de match dûment complétée,

Stéphane PAILLET, demande concernant les équipements autorisés et interdits, réponse faite (cf début du présent PV),

Rahhou OUAMALICH, Youcef KRACHE, Selman SAHIN, échanges concernant des désignations, remerciements de la CDA pour avoir accepté des remplacements de dernière minute,

Izzet ALTAN, demande concernant le lieu d'un match, réponse faite,

Christopher GARCIA, Denis BLANC, Rémi DUQUENOY, indisponibilités de dernière minute à la suite de blessures,

Gabin JAYR, demande concernant une audition de la commission d'appel, réponse faite,

Courriers des clubs :

ASP Oyonnax, courrier concernant une sanction infligée au club par la commission des règlements, dossier transmis à la commission compétente,

US Replonges, demande d'arbitre officiel sur la rencontre U20 Replonges/Jassans du samedi 13 décembre, il s'avère que à la suite d'une incompréhension, l'arbitre désigné, en indisponibilité médicale, n'a pas pu se déplacer ni être remplacé, la CDA s'excuse pour cette erreur,

CS Belley, échange concernant des décisions arbitrales sur une rencontre U20 du mardi 11 novembre entre Belley et Ambérieu, réponses faites, remerciements à M. Ducamp pour la qualité des échanges,

CS Belley, remerciements à Elisa GIGLIANO pour la qualité de sa prestation sur la rencontre Veyle Saône/Belley du samedi 6 décembre en senior D3,

US Arbent Marchon, courrier concernant la blessure d'un arbitre sur le match Arbent/Manziat du dimanche 14 décembre en senior D2, et son remplacement par un arbitre du club, la CDA remercie Halil TASCI pour ce remplacement au pied levé,

OI. St Denis les Bourg, remerciements et félicitations envers M. Tarik TEKBICAK pour sa prestation lors du match St Denis/Culoz du dimanche 14 décembre en senior D2,

Foot 3 Rivières, courrier concernant l'arbitrage du match Mille Etangs/3 Rivières en U15 D3 du dimanche 14 décembre, la CDA reconnaît des erreurs mais précise qu'il s'agissait d'un jeune arbitre stagiaire désigné pour son premier match sur une rencontre sans enjeu,

ESVS Thoissey, demande concernant les désignations d'arbitres ZZ, la CDA précise que les ZZ ne sont pas gérés par elle mais par la commission des règlements,

Divers :

La CDA félicite les arbitres qui ont réussi les tests de rattrapage du samedi 13 décembre, ils sont donc désormais affectés à leur catégorie d'origine et seront observés dans le cours de la saison. La CDA rappelle que les arbitres absents ne seront pas classés cette saison et ne pourront pas progresser de catégorie en fin de saison. Les arbitres non excusés pour cette journée se verront adresser une sanction conformément au règlement intérieur de la CDA

Formation FUTSAL samedi 20 décembre au gymnase Gabriel Voisin de Bourg en Bresse : les candidats concernés ont reçu une convocation (merci de penser à vos tenues, matériels, de quoi écrire et repas pour le midi)

La CDA rappelle par ailleurs que seuls les arbitres formés pourront officier sur les compétitions FUTSAL organisées par le district pendant la trêve hivernale.

Formation des arbitres candidats à l'examen Ligue samedi 20 décembre à Annecy, les arbitres concernés ont reçu une convocation de la LAURAFOOT.

Calendrier

Samedi 20 décembre = formation FUTSAL à Bourg en Bresse et formation arbitres candidats Ligue à Annecy

Samedi 3 janvier, samedi 10 et dimanche 11 janvier = Formation Initiale en Arbitrage

Samedi 17 janvier = Formation continue pour les arbitres (merci de bloquer la date = les arbitres concernés ont reçu une convocation)

La CDA annonce que la rentrée des arbitres 2026 se déroulera le samedi 5 septembre (lieu à définir), nous prévenons suffisamment tôt les arbitres pour que chacun prenne ses dispositions : présence obligatoire pour tous les arbitres

La CDA souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à tous les licenciés du district et en particulier à nos arbitres. Que chacun en profite pour se ressourcer, la trêve s'annonce courte !

Prochaine réunion : mardi 13 janvier à 18H (préparation de la formation de mi saison)

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Baptiste PIQUET

QUESTIONNAIRE MI-SAISON ARBITRES

Comme chaque saison, l'ensemble des arbitres doit effectuer ce second questionnaire annuel, qui est comptabilisé dans le classement des arbitres.

Date limite de réponse : Dimanche 04 Janvier 2026 (23h59)

Un seul questionnaire par arbitre (le premier renvoyé faisant foi)

<https://forms.gle/qch6KDQJGBzfnGvm6>

FORMATION INITIALE ARBITRE

Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ? Inscris-toi dès maintenant

Une seconde formation initiale en arbitrage sera organisée au District de l'Ain de Football aux dates suivantes :

- Samedi 03 Janvier 2026 de 8h30 à 17h30
- Dimanche 04 Janvier 2026 de 8h30 à 17h30
- Samedi 10 Janvier 2026 de 8h30 à 17h30

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>
ou [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](https://laurafoot.fff.fr/)

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles à la mi-saison 2025-2026. A partir de cette saison, une partie terrain sera mise en place afin de permettre de mieux assimiler le rôle d'assistant semi-officiel.

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2025/2026. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel et prévoir une tenue adaptée pour la pratique.**

Les formations devraient avoir lieu sur la fin du mois d'Aout en soirée avec une durée de 2h30 environ.

Formations à venir :

- Mercredi 07 Janvier 2026 à 19h00 à Certines (stade)
- Mercredi 14 Janvier 2026 à 19h00 à Attignat (stade)

STAGE DE MI-SAISON ARBITRES

L'ensemble des arbitres D1, D3, D4 et Féminines ont reçu une convocation pour le stage de mi-saison pour la matinée du samedi 17 janvier 2025, sur le site de Viriat

Merci aux clubs de rappeler cette obligation aux arbitres et à ses derniers d'être présent.